



SÉMINAIRE 3

L'évaluation en protection de l'enfance

Contexte

L'évaluation est une thématique centrale en protection de l'enfance. Que ce soit pour préciser les besoins de l'enfant, délimiter les capacités parentales, identifier les ressources de l'environnement de l'enfant ou cerner le fondement d'une information préoccupante, les professionnels pratiquent constamment l'évaluation. Les réformes récentes (loi du 14 mars 2016 et loi du 7 février 2022 dite "Loi Taquet") ont promu un référentiel d'évaluation porté par la Haute Autorité de Santé (HAS) ramenant au premier plan le soin apporté à l'évaluation dans les priorités des acteurs.

Au cours de ce séminaire, c'est d'abord une approche psycho-dynamique et clinique pour l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger qui sera proposée. Et pour cela nous reviendrons sur les notions de base de la théorie de l'attachement pour s'arrêter plus spécifiquement sur les besoins fondamentaux de l'enfant, en particulier dans la période, si importante, des 1000 premiers jours.

Après quoi, ce sont les aspects méthodologiques de l'évaluation qui seront abordés avec l'exploration de plusieurs outils, à commencer par le "Cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger" de la HAS. D'autres outils-repères permettant de mieux situer le développement de l'enfant et mesurer les conséquences des éventuels écarts sur le devenir de l'enfant seront également présentés. Enfin, nous explorerons les différentes modalités d'évaluation, entre celle qui est destinée au service, celle qui sert l'argumentation d'un rapport au juge ou enfin, celle qui associe l'enfant et sa famille dans l'objectif de les aider à mieux dépasser leurs difficultés.

Objectifs

- S'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance.
- Situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les différentes parties prenantes.

Formation

- Elaborer une stratégie d'évaluation porteuse de sens
- Bien comprendre le cadre méthodologique.
- Créer et/ou utiliser un référentiel.

Intervenant(e)s

> [Isabelle Casals](#), psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les pleiades", Sauvegarde du Rhône.

> **Catherine Claveau-Milanetto**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Coordinateur pédagogique : Thierry Arnoux ou Jean-Marie Vauchez

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'organisation en présentiel du séminaire (Crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), l'Ecole de la Protection de l'Enfance se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

En présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7^{ème}.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom

Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) sur la plateforme moodle de l'Ecole de la Protection de l'Enfance (hébergée par Praxislab).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires.

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances
- Un relevé collectif de bonnes pratiques
- Une synthèse collective

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : contactez notre référente Accessibilité : Florence Barbier : 01 53 10 24 10 florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

8,5/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, apports méthodologiques pour une mise en pratique rapide.

Durée

2 jours (14 heures)

Horaires

Jour 1 : 10h00-13h00 / 14h00-18h00

Jour 2 : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Tarif :

440,00 euros pour les deux jours

CONTACTS :

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

SARL L'Action Sociale, société d'édition et de formation.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.

Adresse de correspondance : L'Action Sociale (EPE) 11 bis rue de la Planche 75007 Paris

Tél : 01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com